

**Domaine** : Santé

**Filière** : Soins infirmiers

### 1. Intitulé du module : Méthodes, démarches et outils 2.1

2023-2024

**Code** : S.SI.370.2308.F.19

**Type de formation** : Bachelor

**Niveau** : Module de base

**Type** : Module principal

**Caractéristique** :  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre : .....

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : .....

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

### 3. Prérequis

Avoir validé le module .....

Avoir suivi le module .....

Pas de prérequis

Autre : .....

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

**A. Rôle d'Expert·e** : Compétences  A1  A2  A3  A4

**B. Rôle de Communicatrice·eur** : Compétences  B1  B2  B3  B4

**C. Rôle de Collaboratrice·eur** : Compétences  C1  C2  C3  C4

**D. Rôle de Manager** : Compétences  D1  D2  D3  D4

**E. Rôle de Promoteur·rice de la santé** : Compétences  E1  E2  E3  E4

**F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur** : Compétences  F1  F2  F3

**G. Rôle de Professionnel·le** : Compétences  G1  G2  G3  G4

## Objectifs généraux d'apprentissage

- Intégrer dans le projet de soins des stratégies différenciées de promotion de la santé ou de prévention (différents contextes)
- Elaborer une démarche éducative à un individu, un groupe ou à une famille s'inscrivant dans un projet de prévention ou de promotion en santé en se référant aux modèles et outils spécifiques
- Différencier la contribution des différents professionnels dans la démarche éducative
- Planifier et coordonner la démarche éducative en tenant compte des ressources et contraintes organisationnelles
- Concevoir le rôle propre de l'infirmière dans la démarche éducative
- Développer un positionnement et une posture professionnels à partir d'une démarche réflexive

## 5. *Contenus et formes d'enseignement*

### Contenus

- La démarche éducative ; concept, étapes.
- Le rôle propre infirmier, dans la démarche éducative, collaboration interdisciplinaire et travail en réseau
- L'éducation thérapeutique et l'éducation à la santé : concepts principaux et modèles de planification
- Des modèles et outils de promotion de la santé

Le module se déroule selon une démarche de projet guidée par des séminaires, une visite de terrain et le suivi à distance d'une professionnelle. Des cours théoriques apportent aux étudiants les notions conceptuelles nécessaires à la réalisation du projet. Ce dernier pourra être mis en œuvre sur le terrain selon les conditions et possibilités

### Modalités pédagogiques

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours magistral     | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires    | <input checked="" type="checkbox"/> Projet        |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation               | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale   | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : ..... |   |

## 6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- |   |                                |  |
|---|--------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table                    | <input type="checkbox"/> Oral  | <input type="checkbox"/> Pratique      |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier écrit de groupe | <input type="checkbox"/> ECOS  | <input type="checkbox"/> Autre : ..... |
| <input type="checkbox"/> .....                              | <input type="checkbox"/> ..... |  |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. *Modalités de remédiation et de répétition*

- |                    |  |  |
|--------------------|--|--|
| <b>Remédiation</b> | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation  |
|                    | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire           | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

### Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu en principe au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

- Breton, É. R., Jabot, F., Pommier, J., & Sherlaw, W. (2020). *La promotion de la santé : comprendre pour agir dans le monde francophone* (2<sup>e</sup> éd.). Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- Carroll, G., Couturier, L., & St-Pierre, I. (Éds.). (2015). *Pratiques en santé communautaire* (2<sup>e</sup> éd.). Chenelière Education.
- Desgroseilliers, V., Vonarx, N., Guichard, A., & Roy, B. (Éds.). (2016). *La santé communautaire en 4 actes : repères, acteurs, démarches et défis*. Presses de l'Université Laval.
- Organisation Mondiale de la Santé. (1986). *PROMOTION DE LA SANTE - Charte d'OTTAWA*. [https://www.euro.who.int/\\_data/assets/pdf\\_file/0003/129675/Ottawa\\_Charter\\_F.pdf](https://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf)
- Piperini, M.-C. (2016). *L'éducation pour la santé : Théories, pratiques et méthodes d'évaluation*. De Boeck supérieur.
- Promotion Santé Suisse (2018). *Stratégie 2019-2024*. [https://promotionsante.ch/assets/public/documents/fr/6-ueber-uns/stiftung/auftrag-ziele/Strategie\\_Promotion\\_Sante\\_Suisse\\_2019-2024.pdf](https://promotionsante.ch/assets/public/documents/fr/6-ueber-uns/stiftung/auftrag-ziele/Strategie_Promotion_Sante_Suisse_2019-2024.pdf)
- Renaud, L., & Lafontaine, G. (2018). *Guide pratique : intervenir en promotion de la santé à l'aide de l'approche écologique* (2<sup>e</sup> éd.). RÉFIPS. <http://promosante.org/wp-content/uploads/2018/12/GuidepratiqueApprocheEcologique2018-web.pdf>
- Renaud, L. (2020). *Planifier pour mieux agir* (3<sup>e</sup> éd.). Réseau francophone international pour la promotion de la santé. [https://refips.org/wp-content/uploads/2020/01/Planifier-pour-mieux-agir\\_2020\\_version-web.pdf](https://refips.org/wp-content/uploads/2020/01/Planifier-pour-mieux-agir_2020_version-web.pdf)

## 10. Enseignant.e.s

**Responsable de module** : Elsa Catarina Marques et Françoise Ineichen

**Descriptif validé le** 18 août 2023, **par la responsable de programme** Marie-Christine Follonier